

DECATHLON FRANCE

Société par actions simplifiée au capital variable
4 Boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq
500 569 405 RCS Lille Métropole

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 27 JUIN 2025**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique constate que les comptes qui lui sont présentés font ressortir un bénéfice de 60 787 935 euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividende, la somme de 60 787 935 euros.

Pour porter le dividende à la somme de 125 800 000 euros, l'Associée unique décide de prélever la somme de 65 012 065 euros sur le compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport, ... », lequel compte sera porté de la somme de 65 822 407 euros à la somme de 810 342 euros.

Le revenu global procuré par chaque action s'élèvera à 40,58 euros.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons l'état des distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Versement	Montant des dividendes distribués
2023	2024	100 642 329 €
2022	2023	94 056 645 €
2021	2022	72 115 237 €

Certifié Conforme
Le Président
Monsieur Bastien GRANDGEORGE

Bastien GRANDGEORGE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : DECATHLON FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0004 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 0 5 6 9 4 0 5 0 3 2 3 9

Néant *Exercice N clos le,
31/12/2024

		Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)					
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *		AC		
	Frais de développement *		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	1 572 324	AG	1 235 416	336 907
	Fonds commercial (1)	5 349 762	AI	6 156	5 343 607
	Autres immobilisations incorporelles		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles		AM		
IMMobilisations corporelles	Terrains		AO		
	Constructions	421 047 054	AQ	260 933 217	160 113 838
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 466 721	AS	31 520 736	17 945 984
	Autres immobilisations corporelles	111 787 038	AU	61 916 087	49 870 951
	Immobilisations en cours	9 326 728	AW	0	9 326 728
	Avances et acomptes	68 802	AY		68 802
IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CT		
	Autres participations	146 706	CV		146 706
	Créances rattachées à des participations		BC		
	Autres titres immobilisés		BE		
	Prêts		BG		
	Autres immobilisations financières*	3 151 084	BI		3 151 084
TOTAL (II)		601 916 219	BK	355 611 612	246 304 607
Stocks *	Matières premières, approvisionnements		BM		
	En cours de production de biens		BO		
	En cours de production de services		BQ		
	Produits intermédiaires et finis		BS		
	Marchandises	251 584 289	BU	3 927 176	247 657 113
Créances	Avances et acomptes versés sur commandes	0	BW		0
	Clients et comptes rattachés (3)*	60 796 630	BY	1 926 203	58 870 427
	Autres créances (3)	487 706 497	CA		487 706 497
	Capital souscrit et appelé, non versé		CC		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CE		
	Disponibilités	31 123 010	CG		31 123 010
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	23 120 392	CI		23 120 392
	TOTAL (III)	854 330 819	CK	5 853 379	848 477 440
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif* (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	1 456 247 038	1A	361 464 992	1 094 782 046
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an CR
Clause de réserve de propriété :*			Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise DECATHLON FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 31 000 000...)	DA 31 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 65 822 407
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 3 100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 0
	Report à nouveau	DH 0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 60 787 935
	Subventions d'investissement	DJ 3 484 491
Provisions pour risques et charges	Provisions réglementées *	DK 42 454 766
		TOTAL (I) DL 206 649 598
	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
		TOTAL (II) DO
	Provisions pour risques	DP 19 721 434
	Provisions pour charges	DQ
		TOTAL (III) DR 19 721 434
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 836 799
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW 8 732 440
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 668 692 300
	Dettes fiscales et sociales	DY 181 980 524
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ 7 288 066
	Autres dettes	EA 533 532
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB 347 353
		TOTAL (IV) EC 868 411 014
	Ecarts de conversion passif*	(V) ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 1 094 782 046
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C 1D 1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 859 678 574
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

Le Président

Bastien GRANDGEORGES

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : DECATHLON FRANCE						Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 764 726 237	FB	503 428	FC 3 765 229 665
	Production vendue	FD		FE		FF
	biens *					FI 117 636 406
	services *	FG	117 300 358	FH	336 048	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 882 026 594	FK	839 476	FL 3 882 866 070
	Production stockée*					FM
	Production immobilisée*					FN 9 330 956
	Subventions d'exploitation					FO 127 796
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 32 253 023
	Autres produits (1) (11)					FQ 11 925 786
		Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 3 936 503 631
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 2 563 717 289
	Variation de stock (marchandises)*					FT -1 168 663
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 585 344 500
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 53 600 062
	Salaires et traitements*					FY 347 397 468
	Charges sociales (10)					FZ 128 422 351
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements (14)			GA 48 736 209
			– dotations aux provisions*			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC 5 838 667
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD 17 935 436
		Autres charges (12)				GE 81 420 632
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 3 831 243 950
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 105 259 681
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 13 400 181
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 4 629
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN 2 033
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
		Total des produits financiers (V)				GP 13 406 843
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR
	Différences négatives de change					GS 8 239
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
		Total des charges financières (VI)				GU 8 239
						GV 13 398 603
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW 118 658 284
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>DECATHLON FRANCE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
		Exercice N
		961 851
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD
		10 392 481
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH
		17 711 091
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HJ
Impôts sur les bénéfices *		HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
(2) Dont produits de locations immobilières		HY
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
(3) Dont – Crédit-bail mobilier *		HP
– Crédit-bail immobilier		HQ
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)		RD
(9) Dont transferts de charges		A1
7 159 644		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13) Dont primes et cotisations facultatives A6 obligatoires A9		
complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
Pénalités et Amendes fiscales		Charges exceptionnelles
VNC Immobilisations		Produits exceptionnels
Amortissement Derogatoire		5 416 721
Provision hausse de prix		4 433 103
Provision Exceptionnelle		1 465 290
6 250 896		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
Charges antérieures		Produits antérieurs
Certifié conforme		
Le Président <u>Bastien GRANDGEORGES</u>		

Annexes Comptables

DECATHLON FRANCE

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société DECATHLON FRANCE présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	1 094 782 046 €
Chiffre d'affaires :	3 882 866 070 €
Résultat de l'exercice :	60 787 935 €

2. Faits significatifs de l'exercice

Le contexte géopolitique en Ukraine n'a pas d'impact sur les comptes clos au 31 décembre 2024

Ouvertures/Fermetures :

Ouvertures : Urrugnes, Saran

Fermetures : Roubaix, Perpignan Nature, La Neuville

3. Evénements post clôture

Néant

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivants les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2024, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les fonds commerciaux et les droits aux baux ne bénéficiant pas d'une protection juridique sont amortis sur la durée de vie du bail.

Les immobilisations incorporelles sont intégrées aux tests de dépréciation, présentés ci-après. (Voir 3. Immobilisations corporelles).

Les logiciels micros sont amortis linéairement sur une période de 2 ans, les logiciels gros système sur une période de 4 ans. Les logiciels de type bureautique ou gros système sont amortis linéairement sur des durées plus courtes ne dépassant pas 4 ans. Les logiciels nécessitant des frais de développement sont amortis sur 5 ans pour la plupart et sur 10 ans pour les logiciels les plus structurants (type ERP).

Les immobilisations incorporelles sont amorties fiscalement sur 12 mois.

Les frais de recherches et de développement sont passés en charge de l'exercice, dès lors qu'ils correspondent à un projet inférieur à 1 M €.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	30 ans	L	30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 30 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	3 à 20 ans	L
Mat et Outilage	3 à 10 ans	D/L	4 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	3 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant:

Création de valeur N-1 < 0 ET Création de valeur N <0,

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

La dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2024 s'élève à 6 250 896 €. La reprise de provision comptabilisée au titre de l'exercice 2024 s'élève quant à elle à 3 379 221 €, soit une provision totale de 10 068 427 € au 31 décembre 2024

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation.

La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation des stocks se détermine selon deux décotes:

- Première décote : elle concerne les produits dont la marge sera négative

- Deuxième décote : elle concerne les produits permanents, éphémère ou en collection limitée soldés, supprimés ou en promotion. Cette décote correspond au pourcentage de dépréciation appliquée au prix d'achat en fonction de la dernière date de mise à jour du prix de vente

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du taux de change de clôture.

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont principalement composées de l'amortissement dérogatoire et de la provision pour hausse de prix.

7. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entrainer probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

8. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

9. Impôts courants et différés

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible calculé au taux applicable au bénéfice fiscal de l'exercice.

La société Décathlon France SAS fait partie de l'intégration fiscale dont la société intégrante est Décathlon SE. L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément. Le bénéfice de cette opération est intégralement attribué à la société Décathlon SE.

En matière d'impôt différé, la société n'en comptabilise aucun.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés ou converties pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions - actions ordinaires - à titre préférentiel	3 100 000			3 100 000
Dont actions détenues en propres : - actions ordinaires - à titre préférentiel				
Valeurs unitaires en Euros	10			10

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	31 000 000						31 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	65 822 407						65 822 407
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	3 100 000						3 100 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	15 157 759			15 157 759			0
Report à nouveau	-0	0					-0
Résultat de l'exercice	85 484 570	60 787 935		85 484 570			60 787 935
Subventions d'investissement	3 534 201		49 710				3 484 491
Provisions réglementées	41 455 182	5 898 393	4 898 810				42 454 766
TOTAL CAPITAUX PROPRES	245 554 118	66 686 329	4 948 520	100 642 329			206 649 598

3. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 509 480		451 979
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			137 900
	Sur sol d'autrui	399 388 188		41 976 189
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		46 108 452		9 110 075
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	82 187 438		30 193 026
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	17 658 837		2 483 219
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		7 563 160		19 224 789
Avances et acomptes		210 615		525 716
	TOTAL (III)	553 116 691		103 650 913
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		146 706		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 199 743		-0
	TOTAL (IV)	3 346 449		-0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	562 972 620		104 102 892
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			39 373	6 922 086
Terrains				
Constructions	Sur sol propre		137 900	
	Sur sol d'autrui		20 317 322	421 047 054
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			5 751 807	49 466 721
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		18 847 729	93 532 736
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 887 753	18 254 302
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		17 461 221		9 326 728
Avances et acomptes		667 529		68 802
	TOTAL (III)	18 128 750	46 942 510	591 696 344
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				146 706
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		48 660		3 151 084
	TOTAL (IV)	48 660		3 297 789
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	18 177 409	46 981 883	601 916 219

4. Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
	Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	
					Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Fonds commercial						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		959 925	321 894	40 247	1 241 572	
	TOTAL I	959 925	321 894	40 247	1 241 572	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui	243 162 770	26 801 396	17 516 924	252 447 243	
	Installations générales, agencements					
Installations techniques, matériels et outillages		30 340 914	6 534 233	5 113 809	31 761 338	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	47 108 480	13 344 506	12 539 739	47 913 247	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 276 747	1 734 180	1 831 140	12 179 786	
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	332 888 911	48 414 315	37 001 613	344 301 614	
	TOTAL GENERAL (I + II)	333 848 836	48 736 209	37 041 860	345 543 186	
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES		Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais étab						
Fonds comm.						
Autres		167 478			85 832	81 646
	TOTAL I	167 478			85 832	81 646
Terrains						
Constructions :						
sol propre						
sol autrui	1 764 070	1 270 906		1 326 632	1 098 917	609 427
install.						
Autres immobilisations :						
Inst. techn.	3 252	168 146		1 027	143 491	26 880
Inst gén.	977 930			1 682 488	1 000	-705 558
M.Transport						
Mat bureau.		81 321			72 190	9 131
Emball.						
	CORPO.	2 745 252	1 520 373	3 010 147	1 315 598	-60 120
Acquis. de titres						
TOTAL	2 745 252	1 687 851		3 010 147	1 401 430	21 526
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix	12 354 361	1 465 290	487 233	13 332 418
Amortissements dérogatoires	29 100 821	4 433 103	4 411 577	29 122 348
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	41 455 182	5 898 393	4 898 810	42 454 766
Provisions pour litige	3 028 308	2 236 794	1 322 045	3 943 057
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	17 329 600	15 698 642	17 249 864	15 778 378
TOTAL (II)	20 357 908	17 935 436	18 571 909	19 721 434
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	7 196 752	6 250 896	3 379 221	10 068 427
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	5 454 728	3 931 806	5 459 358	3 927 176
Provisions sur comptes clients	1 081 454	1 906 861	1 062 112	1 926 203
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	13 732 934	12 089 564	9 900 692	15 921 806
TOTAL GENERAL (I + II + III)	75 546 024	35 923 393	33 371 410	78 098 006
Dont dotations et reprises d'exploitation		23 774 103	25 093 379	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		12 149 290	8 278 031	
dépréciations des titres mis en équivalence				

6. Etat des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		3 151 084		3 151 084
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	3 151 084		3 151 084
Clients douteux ou litigieux		2 543 879	2 543 879	
Autres créances clients		58 252 751	58 252 751	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		484 606	484 606	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 084	1 084	
Etat et autres collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée	40 117 463	40 117 463	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés		429 942 249	429 942 249	
Débiteurs divers		8 287 371	8 287 371	
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	539 629 404	539 629 404	
Charges constatées d'avance		23 120 392	23 120 392	
	TOTAL DES CREANCES	565 900 880	562 749 796	3 151 084
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		451 742	451 742	
Fournisseurs et comptes rattachés		668 692 300	668 692 300	
Personnel et comptes rattachés		70 986 655	70 986 655	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		30 648 515	30 648 515	
	Impôts sur les bénéfices			
Etat et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	60 861 685	60 861 685	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts	19 483 669	19 483 669	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 288 066	7 288 066	
Groupes et associés		385 057	385 057	
Autres dettes		533 532	533 532	
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		347 353	347 353	
	TOTAL DES DETTES	859 678 574	859 678 574	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 732 440
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	109 065 684
Dettes fiscales et sociales	89 163 217
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	7 278 655
Autres dettes	
Total	214 239 997
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE EN €	23 120 392

8. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	23 409 914
Personnel et comptes rattachés	-226 949
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	6 234 019
Disponibilités	
Total	29 416 984
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE EN €	347 353

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2024

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	2 676	2 754
Agents de maîtrise	358	390
Employés	9288	8162
Apprentis	1035	1153
TOTAL	13 357	12 459

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	3 765 229 665	3 779 752 537	0%
Production vendue biens			
Production vendue services	117 636 406	104 378 008	13%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	3 882 026 594	3 883 131 270	0%
Chiffres d'affaires nets-Export	839 476	999 274	-16%
Chiffres d'affaires nets	3 882 866 070	3 884 130 545	0%

3. Achats de marchandises

Les achats de marchandises inscrits au compte de résultat comprennent les prestations logistiques et les frais de transport pour 130 382 944 €.

4. Transferts de charges

Les transferts de charges afférents à des remboursements emploi, formation et d'assurance s'élèvent à 7 591 716 €.

5. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Penalités, Amendes	143 682	
VNC immobilisations	5 416 721	
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	4 433 103	4 411 577
PROVISION HAUSSE DE PRIX	1 465 290	487 233
PROVISION EXCEPTIONNELLE	6 250 896	3 379 221
Autres charges Exceptionnelles	1399	
Autres produits Exceptionnels		18 475
DEGREVEMENT		943 376
CESSION IMMOBILISATION		26 687
SUBVENTION INVESTISSEMENT		693 841
TRANSFERT DE CHARGE		432072
TOTAL	17 711 091	10 392 482

6. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

	MONTANT
Résultat net de l'exercice	60 787 935
Impôt sur les bénéfices	21 924 869
Créances d'impôt sur les sociétés	
Résultat Avant Impôt	82 712 804
Amortissements dérogatoires (dotations-reprises)	21 526
Autres provisions réglementées (dotations-reprises)	
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	82 734 330

7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Bases	Taux	Impôt
Provisions réglementées :			
- Amortissement dérogatoire	29 122 348	25,83%	7 522 302
- Provision pour hausse de prix	13 332 418	25,83%	3 443 764
Charges non déductibles temporairement :			
Produits non taxables temporairement :			
Autres :			
Accroissement de la dette future d'impôt :	42 454 766	25,83%	10 966 066
<hr/>			
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
Tascom	13 368 350	25,83%	3 453 045
Contribution sociale de Solidarité	6 131 940	25,83%	1 583 880
- Participation légale	28 479 924	25,83%	7 356 364
Autres :			
Allègement de la dette future d'impôt :	47 980 214	25,83%	12 393 289

8. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Réintégitations fiscales	Déductions fiscales	Base imposable	Impôt dû net	Résultat net après impôt
Résultat Courant	118 658 284	23 572 562	-20 063 860	122 166 986	31 490 088	87 168 196
Résultat Exceptionnel	-7 318 610	6 394 578	-3 504 525	-4 428 557	-1 143 896	-6 174 714
Participation des salariés	-28 626 871	28 479 924	-31 913 877	-32 060 824	-8 281 311	-20 345 560
Impôts sur exercices antérieurs					-140 012	140 012
Impôts dû à l'étranger						
Résultat Comptable	82 712 804	58 447 064	-55 482 262	85 677 606	21 924 869	60 787 935

9. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

Engagements donnés

	Total	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans
Paiements futurs au titre des contrats de location	282 588 708	96 210 773	136 316 728	50 061 207

Cautions pour dépôts de garantie

- Société Générale	11 638 060
- BNP	3 084 304

2. Engagement en matière de retraite

Les engagements de la société font l'objet d'un contrat d'assurance spécifique. Le montant des engagements au 31/12/2024 s'élève à 20 612 238 € et le montant placé sur le fonds s'élève à 5 662 268 €.

Il n'y a aucun versement complémentaire sur le fond pour couvrir les engagements de retraite à fin 2024

La société Decathlon France SAS a pris en compte la réforme des retraites entrée en vigueur au 1 septembre 2023, et publiée au Journal officiel du 15 avril 2023, dans le cadre de l'estimation de ses engagements de fin des indemnités de départs à la retraite de son personnel.

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée suivant la méthode des unités de crédits projetés, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) ; et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs.

Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Au 31/12/2024 la société a retenu les hypothèses décrites dans le tableau ci-dessous :

Taux d'actualisation	3.45 %
Taux de rendement attendu des actifs	3.30 %
Taux de revalorisation des salaires	
- cadres	3.00 %
- non cadres	3.00 %
Age de départ en retraite :	
- cadres	65 ans
- non cadres	64 ans
Modalités de départ à la retraite	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	
- cadres	45,80%
- non cadres	27,28%
Table de mortalité	Table générationnelle TGH TGF 00 05

Le montant des engagements au 31 décembre 2024 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La société Decathlon France SAS est intégrée dans le groupe consolidé dont l'entité mère est Decathlon SE dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren 306 138 900).

2. Liste des filiales et participations

Filiales détenues à + de 50%	Capital Social	Capitaux propres	Quote part du capital en %	Résultat en Euros
SNC Decathlon & Cie MONACO	400 000	100 521	99.99%	305 723

VIII. Autres informations

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'année 2024 s'élève à 146 298 € TTC pour le cabinet Forvis Mazars et 105 474 € TTC pour le cabinet PWC.



Business Pôle Les Près
22, rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq



63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

DECATHLON FRANCE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Siège social : 45 rue Kléber 92300 Levallois-Perret
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

PricewaterhouseCoopers Audit
Société par actions simplifiée
Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine
Capital de 2 510 460 euros - RCS Nanterre B 672006483

DECATHLON FRANCE

Société par actions simplifiée unipersonnelle
RCS : Lille Métropole B 500569405

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société DECATHLON FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DECATHLON FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, tels que décrits dans la note III « Règles générales d'évaluation » sous partie 2 « Immobilisations corporelles » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à estimer les procédures d'approbations de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Villeneuve d'Ascq, le 2 juin 2025

DocuSigned by:



13DD024DB88B4C6...

Camille Dupont

Associée

PricewaterhouseCoopers Audit

Neuilly-sur-Seine, le 2 juin 2025

DocuSigned by:



7CA875D592BB49E...

Alexandre Decrand

Associé

COMPTES ANNUELS

DECATHLON FRANCE

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

Sommaire

<u>Sommaire</u>	2
<u>Bilan actif</u>	3
<u>Bilan passif</u>	4
<u>Compte de résultat</u>	5
<u>Compte de résultat (suite)</u>	6
<u>ANNEXES COMPTABLES</u>	7
I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice.....	8
1. Caractéristiques de l'exercice.....	8
2. Faits significatifs de l'exercice.....	8
3. Evénements post clôture.....	8
II. Règles et méthodes comptables.....	9
III. Règles générales d'évaluation.....	9
1. Immobilisations incorporelles.....	9
2. Immobilisations corporelles.....	9
3. Immobilisations financières.....	11
4. Stocks et en-cours.....	11
5. Créances et dettes.....	11
6. Provisions réglementées.....	11
7. Provisions pour risques et charges.....	12
8. Emprunts et dettes financières.....	12
9. Impôts courants et différés.....	12
IV. Informations relatives au bilan.....	13
1. Composition du capital social.....	13
2. Variation des capitaux propres.....	13
3. Immobilisations.....	14
4. Amortissements.....	15
5. Provisions.....	16
6. Etat des créances et des dettes.....	17
7. Charges à payer.....	18
8. Produits à recevoir.....	18
V. Informations relatives au compte de résultat.....	19
1. Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2024.....	19
2. Ventilation du chiffre d'affaires.....	19
3. Achats de marchandises.....	19
4. Transferts de charges.....	19
5. Détail des charges et produits exceptionnels.....	20
6. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire.....	20
7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt.....	21
8. Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	21
9. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion.....	21
VI. Informations relatives aux engagements.....	22
1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail).....	22
2. Engagement en matière de retraite.....	22
VII. Informations relatives aux entreprises liées.....	22
1. Information relative à l'intégration fiscale.....	22
2. Liste des filiales et participations.....	23
VIII. Autres informations.....	23

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	1 572 324	1 235 416	336 907	485 949
Fonds commercial	5 349 762	6 156	5 343 607	5 063 607
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	6 922 086	1 241 572	5 680 514	5 549 555
Terrains				
Constructions	421 047 054	260 933 217	160 113 838	149 028 666
Installations techniques, matériel	49 466 721	31 520 736	17 945 984	16 201 530
Autres immobilisations corporelles	111 787 038	61 916 087	49 870 951	40 027 056
Immobilisations en cours	9 326 728		9 326 728	7 563 160
Avances et acomptes	68 802		68 802	210 615
TOTAL immobilisations corporelles	591 696 344	354 370 040	237 326 304	213 031 028
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	146 706		146 706	146 706
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 151 084		3 151 084	3 199 743
TOTAL immobilisations financières	3 297 789		3 297 789	3 346 449
Total Actif Immobilisé (II)	601 916 219	355 611 612	246 304 607	221 927 032
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	251 584 289	3 927 176	247 657 113	244 770 326
TOTAL Stock	251 584 289	3 927 176	247 657 113	244 770 326
Avances et acomptes versés sur commandes				1 735 737
Clients et comptes rattachés	60 796 630	1 926 203	58 870 427	57 496 220
Autres créances	487 706 497		487 706 497	528 426 755
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	548 503 128	1 926 203	546 576 925	585 922 975
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	31 123 010		31 123 010	46 072 737
TOTAL Disponibilités	31 123 010		31 123 010	46 072 737
Charges constatées d'avance	23 120 392		23 120 392	20 857 747
Total Actif Circulant (III)	854 330 819	5 853 379	848 477 440	899 359 523
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	1 456 247 038	361 464 992	1 094 782 046	1 121 286 555

Bilan passif

BILAN-PASSIF		31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	dont versé : 31 000 000	31 000 000	31 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		65 822 407	65 822 407
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		3 100 000	3 100 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	15 157 759
TOTAL Réserves		3 100 000	18 257 759
Report à nouveau		-0	-0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		60 787 935	85 484 570
Subventions d'investissement		3 484 491	3 534 201
Provisions réglementées		42 454 766	41 455 182
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		206 649 598	245 554 118
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		19 721 434	20 357 908
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		19 721 434	20 357 908
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières	dont emprunts participatifs :	836 799	319 971
divers			
TOTAL Dettes financières		836 799	319 971
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		8 732 440	12 339 863
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		668 692 300	648 838 465
Dettes fiscales et sociales		181 980 524	190 302 056
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 288 066	3 252 654
Autres dettes		533 532	227 654
TOTAL Dettes d'exploitation		867 226 862	854 960 691
Produits constatés d'avance		347 353	93 867
TOTAL DETTES (IV)		868 411 014	855 374 529
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		1 094 782 046	1 121 286 555

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2024			31/12/2023
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	3 764 726 237	503 428	3 765 229 665	3 779 752 537
Production vendue biens				
Production vendue services	117 300 358	336 048	117 636 406	104 378 008
Chiffres d'affaires nets	3 882 026 594	839 476	3 882 866 070	3 884 130 545
Production stockée				
Production immobilisée			9 330 956	9 279 950
Subventions d'exploitation			127 796	31 982
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			32 253 023	38 186 396
Autres produits			11 925 786	5 204 741
	Total des produits d'exploitation (I)		3 936 503 631	3 936 833 615
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 563 717 289	2 533 371 922
Variation de stock (marchandises)			-1 168 663	37 471 155
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			585 344 500	556 522 855
Impôts, taxes et versements assimilés			53 600 062	56 273 624
Salaires et traitements			347 397 468	352 752 911
Charges sociales			128 422 351	127 535 757
	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	48 736 209	44 649 633
Dotations d'exploitation		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	5 838 667	6 656 104
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	17 935 436	18 956 946
Autres charges			81 420 632	65 267 931
		Total des charges d'exploitation (II)	3 831 243 950	3 799 458 838
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			105 259 681	137 374 777
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			13 400 181	12 858 407
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 629	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			2 033	2 527
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		Total des produits financiers (V)	13 406 843	12 860 934
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				8 269
Différences négatives de change			8 239	10 843
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		Total des charges financières (VI)	8 239	19 111
RÉSULTAT FINANCIER			13 398 603	12 841 823
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			118 658 284	150 216 600

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	961 851	329 450
Produits exceptionnels sur opérations en capital	720 528	879 469
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 710 103	12 466 607
Total des produits exceptionnels (VII)	10 392 481	13 675 526
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	145 081	677 195
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 416 721	3 641 467
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12 149 290	12 103 023
Total des charges exceptionnelles (VIII)	17 711 091	16 421 685
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-7 318 610	-2 746 158
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	28 626 871	32 813 113
Impôts sur les bénéfices (X)	21 924 869	29 172 758
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 960 302 955	3 963 370 075
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 899 515 021	3 877 885 505
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	60 787 935	85 484 570

Annexes Comptables

DECATHLON FRANCE

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société DECATHLON FRANCE présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	1 094 782 046 €
Chiffre d'affaires :	3 882 866 070 €
Résultat de l'exercice :	60 787 935 €

2. Faits significatifs de l'exercice

Le contexte géopolitique en Ukraine n'a pas d'impact sur les comptes clos au 31 décembre 2024

Ouvertures/Fermetures :

Ouvertures : Urrugnes, Saran

Fermetures : Roubaix, Perpignan Nature, La Neuville

3. Evénements post clôture

Néant

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivants les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2024, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les fonds commerciaux et les droits aux baux ne bénéficiant pas d'une protection juridique sont amortis sur la durée de vie du bail.

Les immobilisations incorporelles sont intégrées aux tests de dépréciation, présentés ci-après. (Voir 3. Immobilisations corporelles).

Les logiciels micros sont amortis linéairement sur une période de 2 ans, les logiciels gros système sur une période de 4 ans. Les logiciels de type bureautique ou gros système sont amortis linéairement sur des durées plus courtes ne dépassant pas 4 ans. Les logiciels nécessitant des frais de développement sont amortis sur 5 ans pour la plupart et sur 10 ans pour les logiciels les plus structurants (type ERP).

Les immobilisations incorporelles sont amorties fiscalement sur 12 mois.

Les frais de recherches et de développement sont passés en charge de l'exercice, dès lors qu'ils correspondent à un projet inférieur à 1 M €.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	30 ans	L	30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 30 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	3 à 20 ans	L
Mat et Outilage	3 à 10 ans	D/L	4 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	3 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant:

Création de valeur N-1 < 0 ET Création de valeur N <0,

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

La dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2024 s'élève à 6 250 896 €. La reprise de provision comptabilisée au titre de l'exercice 2024 s'élève quant à elle à 3 379 221 €, soit une provision totale de 10 068 427 € au 31 décembre 2024

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation.

La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation des stocks se détermine selon deux décotes:

- Première décote : elle concerne les produits dont la marge sera négative
- Deuxième décote : elle concerne les produits permanents, éphémère ou en collection limitée soldés, supprimés ou en promotion. Cette décote correspond au pourcentage de dépréciation appliqué au prix d'achat en fonction de la dernière date de mise à jour du prix de vente

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du taux de change de clôture.

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont principalement composées de l'amortissement dérogatoire et de la provision pour hausse de prix.

7. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entrainer probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

8. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

9. Impôts courants et différés

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible calculé au taux applicable au bénéfice fiscal de l'exercice.

La société Décathlon France SAS fait partie de l'intégration fiscale dont la société intégrante est Décathlon SE. L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément. Le bénéfice de cette opération est intégralement attribué à la société Décathlon SE.

En matière d'impôt différé, la société n'en comptabilise aucun.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés ou converties pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions - actions ordinaires - à titre préférentiel	3 100 000			3 100 000
Dont actions détenues en propres : - actions ordinaires - à titre préférentiel				
Valeurs unitaires en Euros	10			10

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	31 000 000						31 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	65 822 407						65 822 407
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	3 100 000						3 100 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	15 157 759			15 157 759			0
Report à nouveau	-0	0					-0
Résultat de l'exercice	85 484 570	60 787 935		85 484 570			60 787 935
Subventions d'investissement	3 534 201		49 710				3 484 491
Provisions réglementées	41 455 182	5 898 393	4 898 810				42 454 766
TOTAL CAPITAUX PROPRES	245 554 118	66 686 329	4 948 520	100 642 329			206 649 598

3. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 509 480		451 979
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			137 900
	Sur sol d'autrui	399 388 188		41 976 189
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		46 108 452		9 110 075
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	82 187 438		30 193 026
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	17 658 837		2 483 219
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		7 563 160		19 224 789
Avances et acomptes		210 615		525 716
	TOTAL (III)	553 116 691		103 650 913
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		146 706		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 199 743		-0
	TOTAL (IV)	3 346 449		-0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	562 972 620		104 102 892
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			39 373	6 922 086
Terrains				
Constructions	Sur sol propre		137 900	
	Sur sol d'autrui		20 317 322	421 047 054
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			5 751 807	49 466 721
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		18 847 729	93 532 736
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 887 753	18 254 302
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		17 461 221		9 326 728
Avances et acomptes		667 529		68 802
	TOTAL (III)	18 128 750	46 942 510	591 696 344
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				146 706
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		48 660		3 151 084
	TOTAL (IV)	48 660		3 297 789
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	18 177 409	46 981 883	601 916 219

4. Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						
	Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions		
					Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			959 925	321 894	40 247 1 241 572		
	TOTAL I		959 925	321 894	40 247 1 241 572		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui		243 162 770	26 801 396	17 516 924 252 447 243		
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages			30 340 914	6 534 233	5 113 809 31 761 338		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		47 108 480	13 344 506	12 539 739 47 913 247		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		12 276 747	1 734 180	1 831 140 12 179 786		
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		332 888 911	48 414 315	37 001 613 344 301 614		
	TOTAL GENERAL (I + II)		333 848 836	48 736 209	37 041 860 345 543 186		
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Fin de l'exercice
Frais étab							
Fonds comm.							
Autres		167 478			85 832		81 646
	TOTAL I		167 478		85 832		81 646
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui	1 764 070	1 270 906		1 326 632	1 098 917		609 427
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	3 252	168 146		1 027	143 491		26 880
Inst gén.		977 930		1 682 488	1 000		-705 558
M.Transport							
Mat bureau.		81 321			72 190		9 131
Emball.							
	CORPO.	2 745 252	1 520 373	3 010 147	1 315 598		-60 120
Acquis. de titres							
TOTAL	2 745 252	1 687 851		3 010 147	1 401 430		21 526
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix	12 354 361	1 465 290	487 233	13 332 418
Amortissements dérogatoires	29 100 821	4 433 103	4 411 577	29 122 348
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	41 455 182	5 898 393	4 898 810	42 454 766
Provisions pour litige	3 028 308	2 236 794	1 322 045	3 943 057
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	17 329 600	15 698 642	17 249 864	15 778 378
TOTAL (II)	20 357 908	17 935 436	18 571 909	19 721 434
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	7 196 752	6 250 896	3 379 221	10 068 427
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	5 454 728	3 931 806	5 459 358	3 927 176
Provisions sur comptes clients	1 081 454	1 906 861	1 062 112	1 926 203
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	13 732 934	12 089 564	9 900 692	15 921 806
TOTAL GENERAL (I + II + III)	75 546 024	35 923 393	33 371 410	78 098 006
Dont dotations et reprises d'exploitation		23 774 103	25 093 379	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		12 149 290	8 278 031	
dépréciations des titres mis en équivalence				

6. Etat des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		3 151 084		3 151 084
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	3 151 084		3 151 084
Clients douteux ou litigieux		2 543 879	2 543 879	
Autres créances clients		58 252 751	58 252 751	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		484 606	484 606	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	1 084	1 084	
	Taxe sur la valeur ajoutée	40 117 463	40 117 463	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés		429 942 249	429 942 249	
Débiteurs divers		8 287 371	8 287 371	
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	539 629 404	539 629 404	
Charges constatées d'avance		23 120 392	23 120 392	
	TOTAL DES CREANCES	565 900 880	562 749 796	3 151 084
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		451 742	451 742	
Fournisseurs et comptes rattachés		668 692 300	668 692 300	
Personnel et comptes rattachés		70 986 655	70 986 655	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		30 648 515	30 648 515	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	60 861 685	60 861 685	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts	19 483 669	19 483 669	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		7 288 066	7 288 066	
Groupes et associés		385 057	385 057	
Autres dettes		533 532	533 532	
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		347 353	347 353	
	TOTAL DES DETTES	859 678 574	859 678 574	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 732 440
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	109 065 684
Dettes fiscales et sociales	89 163 217
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	7 278 655
Autres dettes	
Total	214 239 997
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE EN €	23 120 392

8. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	23 409 914
Personnel et comptes rattachés	-226 949
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	6 234 019
Disponibilités	
Total	29 416 984
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE EN €	347 353

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2024

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	2 676	2 754
Agents de maîtrise	358	390
Employés	9288	8162
Apprentis	1035	1153
TOTAL	13 357	12 459

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	3 765 229 665	3 779 752 537	0%
Production vendue biens			
Production vendue services	117 636 406	104 378 008	13%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	3 882 026 594	3 883 131 270	0%
Chiffres d'affaires nets-Export	839 476	999 274	-16%
Chiffres d'affaires nets	3 882 866 070	3 884 130 545	0%

3. Achats de marchandises

Les achats de marchandises inscrits au compte de résultat comprennent les prestations logistiques et les frais de transport pour 130 382 944 €.

4. Transferts de charges

Les transferts de charges afférents à des remboursements emploi, formation et d'assurance s'élèvent à 7 591 716 €.

5. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Penalités, Amendes	143 682	
VNC immobilisations	5 416 721	
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	4 433 103	4 411 577
PROVISION HAUSSE DE PRIX	1 465 290	487 233
PROVISION EXCEPTIONNELLE	6 250 896	3 379 221
Autres charges Exceptionnelles	1399	
Autres produits Exceptionnels		18 475
DEGREVEMENT		943 376
CESSION IMMOBILISATION		26 687
SUBVENTION INVESTISSEMENT		693 841
TRANSFERT DE CHARGE		432072
TOTAL	17 711 091	10 392 482

6. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

	MONTANT
Résultat net de l'exercice	60 787 935
Impôt sur les bénéfices	21 924 869
Créances d'impôt sur les sociétés	
Résultat Avant Impôt	82 712 804
Amortissements dérogatoires (dotations-reprises)	21 526
Autres provisions réglementées (dotations-reprises)	
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	82 734 330

7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Bases	Taux	Impôt
Provisions réglementées :			
- Amortissement dérogatoire	29 122 348	25,83%	7 522 302
- Provision pour hausse de prix	13 332 418	25,83%	3 443 764
Charges non déductibles temporairement :			
Produits non taxables temporairement :			
Autres :			
Accroissement de la dette future d'impôt :	42 454 766	25,83%	10 966 066
<hr/>			
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
Tascom	13 368 350	25,83%	3 453 045
Contribution sociale de Solidarité	6 131 940	25,83%	1 583 880
- Participation légale	28 479 924	25,83%	7 356 364
Autres :			
Allegement de la dette future d'impôt :	47 980 214	25,83%	12 393 289

8. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Réintégitations fiscales	Déductions fiscales	Base imposable	Impôt dû net	Résultat net après impôt
Résultat Courant	118 658 284	23 572 562	-20 063 860	122 166 986	31 490 088	87 168 196
Résultat Exceptionnel	-7 318 610	6 394 578	-3 504 525	-4 428 557	-1 143 896	-6 174 714
Participation des salariés	-28 626 871	28 479 924	-31 913 877	-32 060 824	-8 281 311	-20 345 560
Impôts sur exercices antérieurs					-140 012	140 012
Impôts dû à l'étranger						
Résultat Comptable	82 712 804	58 447 064	-55 482 262	85 677 606	21 924 869	60 787 935

9. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

Engagements donnés

	Total	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans
Paiements futurs au titre des contrats de location	282 588 708	96 210 773	136 316 728	50 061 207

Cautions pour dépôts de garantie

· Société Générale	11 638 060
· BNP	3 084 304

2. Engagement en matière de retraite

Les engagements de la société font l'objet d'un contrat d'assurance spécifique. Le montant des engagements au 31/12/2024 s'élève à 20 612 238 € et le montant placé sur le fonds s'élève à 5 662 268 €.

Il n'y a aucun versement complémentaire sur le fond pour couvrir les engagements de retraite à fin 2024

La société Decathlon France SAS a pris en compte la réforme des retraites entrée en vigueur au 1 septembre 2023, et publiée au Journal officiel du 15 avril 2023, dans le cadre de l'estimation de ses engagements de fin des indemnités de départs à la retraite de son personnel.

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée suivant la méthode des unités de crédits projetés, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) ; et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs.

Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Au 31/12/2024 la société a retenu les hypothèses décrites dans le tableau ci-dessous :

Taux d'actualisation	3.45 %
Taux de rendement attendu des actifs	3.30 %
Taux de revalorisation des salaires	
- cadres	3.00 %
- non cadres	3.00 %
Age de départ en retraite :	
- cadres	65 ans
- non cadres	64 ans
Modalités de départ à la retraite	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	
- cadres	45,80%
- non cadres	27,28%
Table de mortalité	Table générationnelle TGH TGF 00 05

Le montant des engagements au 31 décembre 2024 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La société Decathlon France SAS est intégrée dans le groupe consolidé dont l'entité mère est Decathlon SE dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren 306 138 900).

2. Liste des filiales et participations

Filiales détenues à + de 50%	Capital Social	Capitaux propres	Quote part du capital en %	Résultat en Euros
SNC Decathlon & Cie MONACO	400 000	100 521	99.99%	305 723

VIII. Autres informations

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'année 2024 s'élève à 146 298 € TTC pour le cabinet Forvis Mazars et 105 474 € TTC pour le cabinet PWC.